



# ORANGE

## Echos des Services du 77

"Au plus près des salariés"

Janvier-Février 2015

### Charlie : le non-dit

La vive émotion suscitée par les attentats, a permis de laisser s'exprimer la volonté de défendre la liberté d'expression et le vivre ensemble.

Mais certains aspects ne sont pas développés par les médias. Il est utile de rappeler les phénomènes qui engendrent l'extrémisme et le terrorisme.

La mise en compétition - des salariés et des peuples, la spoliation des richesses de pays entiers, notamment en Afrique pour nourrir les dividendes des actionnaires des grands groupes, génère des replis identitaires qui se radicalisent face aux injustices subies.

La xénophobie, le racisme et l'extrémisme religieux sont à combattre.

Le terrorisme ne se combat pas avec les armes, mais bien par l'éducation, la réponse faite aux besoins des populations, la justice sociale et les libertés.

La CGT prendra toute sa place dans ce débat.

### USEI Ile de France

#### COMME PRÉVU !

Comme les nombreux départs de managers et de chefs de départements le laissent penser un réorganisation des USEI va bien avoir lieu. Cela a été annoncé par la directrice de la DISU. Un projet devrait être présenté au CE DTSI de mars.

Comme pour tous les projets de réorganisation la direction promet qu'il n'y aura pas de mobilités forcées ni de fermetures de sites. Il ne devrait plus y avoir que deux directions - : une direction « Métiers » et une direction « Poste de travail ». Reste à savoir ce qui sera mis à l'intérieur. Nous vous tiendrons informé au fur et à mesure que des informations nous seront communiquées.

#### POUR CERTAINS C'EST DÉJÀ COMMENCÉ !

Au pilotage de la Téléaction la direction n'a pas attendu les dernières informations sur la réorganisation pour demander à des collègues de commencer à chercher des postes ailleurs. Cela laisse mal augurer de la suite de la réorganisation, qui devrait soi-disant se faire sans changement !

#### GALETTE OBLIGATOIRE !

A la Conduite d'Activité nous étions un certain nombre à ne pas avoir envie de participer à la galette. Mais on nous a affirmé que c'était obligatoire. Pour la convivialité faudrait pourtant, un minimum de consentement mutuel ! Mais c'est vrai que dans ces cas-là, on peut toujours y assister et ne rien consommer !

#### UNE PANNE RÉVÉLATRICE

Une panne électrique nous a empêché de rentrer dans les locaux, lundi 5 janvier. Le portail voiture ne peut pas s'ouvrir sans électricité. L'EDF n'a pas pu pénétrer pour réparer rapidement le défaut qui a eu lieu à 4h du matin. Du coup nous avons été un certain nombre à attendre dans le froid au portail. Idem le gérant du RIE qui n'a pu joindre personne. Après analyse du dysfonctionnement la direction reconnaît qu'il y a un problème... de clef ! L'EDF devrait en avoir une maintenant.

## Chessy

### EH OUI, L'HIVER : IL FAIT FROID !

Sur Chessy, nous avons dû travailler avec des températures de 13° sur les plateaux les semaines précédentes. Et cela risque de durer ! Il y aurait un problème entre les ex-propriétaires des locaux et les nouveaux pour effectuer des travaux sur la climatisation. Tout ce qu'ont pu faire les responsables c'est distribuer des radiateurs individuels. On a déjà à se coltiner le travail s'il faut lutter en même temps contre le froid cela ne va pas pouvoir continuer longtemps !

### PAS NORMAL !

Il serait question de changer la moquette sur tous les plateaux de Chessy. Pourquoi pas ? Le souci c'est que les différents services concernés veulent faire cela pendant le temps de travail. Bonjour les odeurs de solvants et la poussière ! Faire travailler les entreprises quand on n'est pas là, cela coûte plus cher. C'est encore les salariés qui devront supporter les économies faites au bénéfice de l'Entreprise !

La CGT par la voix de vos élus aux CHSCT des différentes entités sont vigilants pour que l'Entreprise s'organise pour que vous soyez le moins impacté possible lors de cette opération.

## OUTIL "Décompte"

Tout le monde nous dit que le nouvel outil n'est pas fait pour nous fliquer. Il ne s'agirait que de valider toutes les semaines son temps de travail. Et cela servirait en cas de contrôle des horaires par la DIRECTE. Mais beaucoup de questions restent en suspens. Par exemple pour les dépassements d'horaires.

Dans certains services, les dépassements d'horaires peuvent être fréquents. Il serait logique donc que cela apparaisse ! Mais ce n'est pas du goût de certains managers ou des responsables de départements qui considèrent que ces dépassements ne sont pas justifiés ! Syndicalement parlant nous sommes contre les heures supplémentaires et pour l'embauche de personnel, mais quand des heures sont faites, il n'y a pas de raison qu'elles ne soient pas payées ou rendues et aussi comptabilisées !

## CSRH Melun Château

Au CSRH nous utilisons beaucoup les imprimantes et quand l'une d'entre elles tombe en panne cela nous pénalise assez vite. Dans ce cas, la procédure de dépannage nous oblige à appeler nous-même la hotline et à faire des manœuvres avec eux pour essayer de remettre en route la machine. Seulement cela prend du temps et nous n'avons pas que cela à faire ! Alors au final, quand on finit par nous demander d'aller chercher un tourne vis... là c'est trop ! on n'est pas des techniciennes ! C'est à la Direction de l'entreprise de nous fournir des outils bureautiques qui fonctionnent, il en va de sa responsabilité !

## Apprentis

Avec le non remplacement des départs et l'installation du sous-effectif dans les services, la tendance à utiliser les apprentis comme des salariés à part entière se développe. Pourtant ils ne devraient être là que pour se former. Alors s'il manque du personnel, Orange doit embaucher et ne pas se servir des apprentis comme d'une main d'œuvre d'appoint et à bon marché ! Orange n'a qu'à faire appel à tous les apprentis qui sont passés dans les services et qui n'ont pas été embauchés !

## Colipostage

Va se mettre en place progressivement pour tous les services l'envoi de matériel informatique par colipostage en cas de panne. Cela commence par les écrans. L'utilisateur reçoit son écran dans son carton et doit l'installer lui-même. Ce travail était effectué auparavant par des techniciens que la direction ne veut pas remplacer quand ils partent à la retraite ou en TPS. Outre le désagrément d'avoir à faire un travail qui n'est pas de sa compétence, reste à savoir s'il recevra bien son écran ! En effet, on le voit par exemple sur Vaux le Pénil depuis qu'il n'y a plus de logistique c'est la galère dès qu'on reçoit du matériel par des transporteurs !